

Pourquoi ce mouvement de grève à la cité scolaire Paul Scarron de Sillé-le-Guillaume ?

Par [Chafik Aouni](#) Publié le 1 avr. 2026 à 10h01

https://actu.fr/pays-de-la-loire/sille-le-guillaume_72334/pourquoi-ce-mouvement-de-greve-a-la-cite-scolaire-paul-scarron-de-sille-le-guillaume_64084688.html

Un mouvement de grève, soutenu par les élus locaux, a eu lieu, mardi 31 mars, de midi à 13h, à la cité scolaire Paul Scarron, de Sillé-le-Guillaume (Sarthe). On vous dit pourquoi.



Des revendications en chantant ! ©Chafik AOUNI

Un mouvement de grève, soutenu par les élus locaux, a eu lieu, mardi 31 mars, de midi à 13h, à la cité scolaire Paul Scarron, de Sillé-le-Guillaume (Sarthe).

« Ah ! Qu'est-ce qu'on est serré au fond de cette classe, chantent les élèves, chantent les élèves. » C'est avec un brin d'humour et une vérité certaine qu'élèves et corps enseignant (80 % étaient grévistes), soutenus par les élus locaux, mais aussi de la Région, ont manifesté leurs inquiétudes concernant l'avenir de la cité scolaire Paul Scarron, à Sillé-le-Guillaume, lors d'un mouvement de grève, organisé, mardi 31 mars, devant l'établissement. Leurs revendications ? Avoir les moyens nécessaires d'enseigner dans de bonnes conditions de travail et un meilleur salaire.

Les enseignants ont déjà envoyé un courrier à la Direction académique pour solliciter une audience afin que soit réévalué le nombre d'heures d'enseignement allouées à la cité scolaire regroupant le lycée et le collège et informer les familles et les politiques de ce qui se trame pour la prochaine rentrée scolaire.

Ils veulent les informer sur les difficultés que les Dotations Horaires Globales telles qu'elles sont proposées actuellement par le rectorat risquent d'avoir de lourdes conséquences pour les élèves et leurs parents, et ce, dès septembre prochain.



Un mouvement de grève s'est tenu par des élus locaux, dont Philippe Gaignon, maire de Sillé-le-Guillaume, mardi midi, devant la cité scolaire Paul Scarron de Sillé-le-Guillaume. ©Chafik AOUNI

« Le nombre d'heures attribuées au lycée ne permet pas d'assurer l'ensemble des enseignements et des spécificités dans des conditions satisfaisantes pour l'année prochaine. La suppression d'une classe en terminale ne permettrait pas d'offrir aux élèves toutes les combinaisons possibles de spécialités et rendrait impossibles certaines associations. »

Fermeture d'une classe

Il est prévu que l'établissement ferme une classe supplémentaire à la rentrée prochaine.

Les classes restantes seraient alors toutes au maximum de leur capacité de 35 élèves, ce qui ne laisserait aucune possibilité d'accueillir de nouveaux élèves ou effectuer des ajustements en cours d'année.



Les revendications ont été expliquées aux parents et aux élus présents au mouvement de grève. ©Chafik AOUNI

Refuser des élèves

Le recensement effectué auprès des collèges publics et privés de notre secteur laisse prévoir environ 120 demandes d'inscriptions en Seconde en premier vœu pour la rentrée 2027.

Dans ces conditions, « nous serions amenés à refuser des élèves, y compris lorsque notre établissement constitue leur lycée de secteur ».

Redoublement impossible

Cette situation rendrait également impossible le redoublement d'élèves actuellement scolarisés en Seconde, « puisque nous serions déjà contraints de refuser certaines inscriptions. Cette année, par exemple, un élève ayant aménagé à Sillé pendant l'été, à seulement 500 mètres du lycée, a dû être scolarisé à Sablé, sans solution de transport direct ».



Sans commentaires ! ©Chafik AOUNI

La cité scolaire mérite un traitement spécifique

La cité scolaire Paul Scarron est prise pour un établissement comme les autres. C'est une vision qui ne tient pas compte de ses spécificités et de ses contraintes. « La situation rurale et le caractère de cité scolaire de notre établissement engendrent des contraintes supplémentaires qui, selon nous, ne semblent pas avoir été suffisamment prises en compte : partage des locaux entre collège et lycée, temps de trajet important pour de nombreux élèves, et existence d'un seul ramassage scolaire qui limite fortement l'amplitude possible des emplois du temps. »

Abandon de projets pourtant plébiscités

Les grévistes considèrent qu'au collège, la suppression de postes de titulaires fragilise encore davantage l'équipe pédagogique. « Les missions essentielles au bon fonctionnement de l'établissement reposent désormais sur un nombre restreint d'enseignants titulaires. Le recours incertain, chaque année, à des BMP (bloc de moyens provisoires) sur ces postes a déjà conduit à l'abandon de projets pourtant plébiscités, tels que la classe bilingue ou la classe orchestre. »

« On doit soutenir les enseignants »

« Nous nous devons de soutenir les enseignants dans leur mouvement. Ils mènent un combat très important pour la sauvegarde de la cité scolaire Paul Scarron, établissement unique dans ce genre en milieu rural. Son existence est une nécessité absolue pour la commune de Sillé, la communauté de communes et même au-delà. Rien qu'à Sillé, ville de 2200 habitants, nous comptons 1500 élèves ! L'éducation des élèves doit se poursuivre sur notre cité pour éviter à nos collégiens et lycéens un déracinement prématuré et coûteux aux parents », conclut Philippe Gaignon, premier magistrat de Sillé, dont le discours est partagé notamment par Antoine Denis, président de l'APE de la cité scolaire.